Udess 05

Union Départementale
de l'Economie Sociale et Solidaire
des Hautes-Alpes

Assemblée Générale

27 avril 2016

Salle Vauban – La manutention – Espace Delaroche– Embrun

L'Udess 05 est membre de la

Chambre Régionale
économie
sociale et
solidaire
Provence-Alpes-Côte d'Azur

et la représente dans
les Hautes-Alpes

Union départementale de l'économie sociale et solidaire des Hautes-Alpes
8 Avenue Lesdiguières
Imm. Le Connétable
05000 Gap

04 92 54 95 27 - udess05@udess05.org - www.udess05.org

SOMMAIRE

RAPPORT D'ACTIVITÉ *4*

Le fonctionnement statutaire *4*

L'assemblée générale **4**

Le conseil d'administration **4**

Le bureau **8**

Les commissions et groupes de travail **8**

Les adhérents **8**

Mise en œuvre du programme d'action *10*

Représentation et reconnaissance de l'ESS **10**

Promotion et communication **13**

Soutien et développement **16**

Innovation **16**

Contribuer à l'évolution et au renforcement du modèle économique d'ESS **19**

Les Moyens *20*

Les moyens humains **20**

Les moyens techniques **20**

Les partenariats **21**

RAPPORT FINANCIER *24*

Compte de résultat 2015 – présentation avec le budget *24*

Bilan au 31 décembre 2015 ..... *25*

Compte de résultat 2015 – présentation en liste *26*

Analyse du compte de résultat et du bilan *27*

Propositions du conseil d'administration soumises à l'AG *28*

Affectation du résultat **21**

Cotisations 2017 ..... **21**

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Le fonctionnement statutaire

L'assemblée générale

LA BÂTIE-NEUVE | L'Union départementale de l'ESS s'est réunie

Quel avenir pour l'économie sociale et solidaire ?

Michel Abhervé, professeur à l'université Paris Est, est intervenu lors de l'assemblée générale de l'Union départementale de l'économie sociale et solidaire.

Mercredi s'est déroulée l'assemblée générale annuelle de l'Union départementale de l'économie sociale et solidaire, sous la présidence d'Yves Gimbert. Devant une cinquantaine de représentants de divers organismes oeuvrant dans le département, Philippe Hebrard, secrétaire général, a présenté l'intervenant, Michel Abhervé, professeur à l'université Paris Est. Un représentant de la préfecture et des membres de l'Union départementale des étaient également présents. Pendant plus d'une heure, ce maître de conférence a su apporter un éclairage sur la nouvelle loi relative à l'Economie sociale et solidaire.

Les Hautes-Alpes, un exemple en la matière

Comme il l'a expliqué, « ce projet de loi de Benoit Hamon, qui avait eu des précurseurs, a engendré plus d'un an de discussions au sein des commissions et des assemblées pour arriver à son terme et à son vote le 21 nismes relevant de l'économie sociale et solidaire ont maintenant un texte légal leur permettant d'être reconnus et de pouvoir agir. Vous avez maintenant une explication claire sur ce nouveau mode d'entreprendre qui peut s'ouvrir aux sociétés commerciales. Dorénavant, c'est la Région qui, par le biais de la Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire, qui va servir de moteur dans ce créneau de la vie économique. Les Hautes-Alpes, vous êtes un exemple dans la région avec le taux le plus élevé(en %) d'emploi tous secteurs confondus. Il reste maintenant aux dirigeants de l'Etat de voir quelle place ils vont donner à l'économie sociale et solidaire au niveau de la France. »

Au terme de sa conférence, il a pu répondre à de nombreuses questions, notamment celle sur le regroupement des mutuelles qui peuvent paraître ne plus être dans le fil conducteur de l'ESS.

Puis le président a repris la parole pour l'assemblée générale annuelle de l'Union départementale. Le rapport d'activité fait ressortir sur 2014, le chiffre de plus de 6000 salariés et de 831 établissements, soit 18% de la population active du domaine privé, l'action sociale étant le principal recruteur.

Du côté du bilan financier, le résultat de 2014 fait ressortir un excédent positif de 7074 euros. L'assemblée générale a validé le maintien du taux des cotisations, entre 33 et 440 euros en fonction du nombre de salariés

Le Dauphiné libéré – 17 avril 2015

L'AG ordinaire a été convoquée le 15 avril 2015 à la salle de réunion de la Communauté de communes de la vallée de l'Avance à la Bâtie-Neuve.

Elle a réuni une soixantaine d'adhérents et d'invités.

Avant d'aborder la partie statutaire, les administrateurs de l'Udess 05 avaient choisi d'organiser une conférence débat avec Michel Abhervé, professeur associé à l'université de Paris Est Marne la Vallée, sur le thème « Loi ESS : qu'est-ce que ça change pour nos entreprises? ».

Le débat était animé par Philippe Hébrard, secrétaire général-adjoint.

L'AG a entendu et adopté tous les rapports (moral, activité, financier).

Le résultat excédentaire, augmenté du report à nouveau, a été affecté à la réserve libre (projet associatif). La constitution de fonds propres est un élément essentiel du bon fonctionnement d'une entreprise. En tant qu'association, l'Udess 05 ne peut y parvenir qu'en produisant des excédents affectés à la réserve libre.

L'AG a décidé à l'unanimité du maintien du barème des cotisations annuelles qui seront appelées en 2016.

L'AG a ensuite procédé à la nomination au CA de Hervé Achard, Isabelle Cambos, Marion Delorme, Sylvia Launay et Benoit Roustang.

Assemblée générale – 15 avril 2015

Assemblée générale – 15 avril 2015

L'AG a également élu les deux membres constituant la commission de contrôle des comptes : Michel Blando (Mutuelles de France 04-05) et Nassire Hadjout (ACSSQ).

Les rapports d'activité et financier ainsi que le PV de l'AG ont été mis en ligne sur le site de l'Udess 05.

Le conseil d'administration

Les statuts exigent un minimum de trois réunions du CA par an et fixent un quorum au tiers des membres convoqués.

En 2015, le CA s'est réuni 5 fois.

- *Composition du **conseil d'administration** et du **bureau** au 7/12/2015 :*

		Fonction au bureau	*Entreprise / Organisation*
Collège 1 **Secteur mutualiste**	**ACHARD Hervé**		MAIF
	EYRAUD Jean-Claude	Président	Mutuelle d'Action Sociale 04-05
	GUGLIELMINO Anne		MGEN
	CAMBOS Isabelle	Trésorière adjointe	Adréa Mutuelle
	ZANEBONI Bernard		Mutualité Française
Collège 2 **Secteur coopératif**	**BERLAND Thierry**		Caisse d'Épargne PAC
	TOURNEUX Chantal	Vice-présidente	Coodyssée
	DELORME Marion		SB Charpentes
	siège non pourvu		
	siège non pourvu		
Collège 3 **Secteur emploi, formation, éco. solidaire, agriculture, dév. local**	**GONNET Patrick**		Comité d'expansion 05
	HORGUES DEBAT Jean	Secrétaire général	ADRETS
	JAMAL Myriam		Collectif des actions d'utilité sociale 05
	LAUNAY Sylvia		CPE Alpes du sud
	ROUSTANG Benoit		Echanges Paysans
Collège 4 **Secteur sanitaire, médico-social, social**	**BRUN Christian**	Trésorier	Les PEP Alpes du Sud
	HEBRARD Philippe	Secrétaire général adjt	UDAF 05
	ORSINI José		Fédération ADMR
	VANDENBAVIERE Denis		ADAPEI
	VINCENT Marc		ADSEA
Collège 5 **Secteur animation, tourisme social, sport, loisir, culture**	**CHIAPPINO Daniel**		CDOS 05
	GIMBERT Yves		La JPA 05
	GUILLORY Hugues	Vice-président	ADELHA – Ligue de l'Enseignement 05
	MARCHELLO Luc		MJC – Centre social Briançonnais
	siège non pourvu		

→ CA du 9 mars 2015

La séance avait lieu à la station Gap Bayard. Elle a été l'occasion d'accueillir officiellement Claire Denizot en stage au sein de l'Union départementale pour une durée de 6 mois.
Les administrateurs sont revenus sur les financements publics de l'Udess 05 (État, Conseil Régional Paca et Conseil Général) ainsi que sur les diverses actions en cours.

Il a également été question de la présence de l'ESS au sein de l'Agence départementale de développement économique et touristique (Addet). L'Udess 05 a participé à l'AG constitutive du GIP le 16 février et a proposé un candidat pour le Comité d'orientation stratégique (Cos) qui n'a pas été élu. Estimant inacceptable l'absence de représentants de l'ESS au sein de la gouvernance de l'Addet, le président, Yves Gimbert a souligné en conclusion qu'il avait demandé audience au préfet pour qu'il intervienne auprès du CG et des chambres consulaires.

Jean Horgues-Debat est intervenu pour présenter les avancées du projet « La solidarité financière en actes ». Dédié aux problématiques financières des entreprises de l'ESS, il a bénéficié depuis le 1er mars du travail de Claire Denizot, décliné en 3 étapes :

- un état des lieux des difficultés de financement vécues par les associations,
- un état des lieux des règlements financiers des institutions publiques,
- une analyse comparée des solutions innovantes en matière de financement.

Enfin, le conseil a validé l'organisation de l'AG du 15 avril 2015. Il a arrêté les comptes de l'exercice 2014, les rapports et les propositions qui seront présentées à l'AG.

→ *CA du 27 avril 2015*

La séance était présidée par Daniel Chiappino en tant que doyen du CA.
Les administrateurs ont procédé à l'élection du bureau suite à l'AG du 15 avril.

Pour le poste de président, il n'y avait qu'un seul candidat : Jean-Claude Eyraud, président de la Mutuelle d'action sociale 04-05.

Le CA l'a élu à l'unanimité puis a voté pour les candidats aux différents postes de membres du bureau (composition détaillée p.7).

Puis les administrateurs sont passés à la répartition des diverses responsabilités (représentations, commissions…) et à l'adoption du calendrier des réunions statutaires en 2015.

Le CA a approuvé les PV du CA du 9 mars et de l'AG du 15 avril 2015.

HAUTES-ALPES | Il a été élu pour 3 ans à la tête de la structure dédiée à l'économie sociale et solidaire

Jean-Claude Eyraud, président de l'Udess 05

Lundi, le conseil d'administration de l'Union départemental de l'économie sociale et solidaire des Hautes-Alpes (Udess 05) a procédé à l'élection de son président. Pour un mandat de trois ans renouvelable une fois, c'est Jean-Claude Eyraud qui prend la direction de cette association. Le conseiller municipal de Gap était jusqu'ici vice-président en charge de la section "mutuelles" de l'Udess 05.

Créée en 2008, la structure représente les entreprises de l'économie sociale et solidaire du département. Jean-Claude Eyraud, son cofondateur et nouveau président, en évoque le fonctionnement, l'actualité et les défis qui l'attendent.

Jean-Claude Eyraud (2e en partant de la droite) succède à Yves Gimbert (à droite) à la présidence de l'Udess 05. Le nouveau bureau est représentatif des cinq collèges.

→ De quelle manière s'organise l'Udess ?

«L'Union fonctionne sur la base de trois grandes familles qui regroupent chacune associations, mutuelles ou coopératives. Sa présidence est tournante. Cette année, c'était le tour de la section des coopératives, mais elle a décliné. C'est donc passé aux "mutuelles", dont j'avais la charge. La logique voulait que j'en sois le candidat.»

→ Dans quelle situation arrivez-vous à la tête d'une association chargée de défendre et faire connaître les modèles économiques de ses adhérents ?

«L'actualité, c'est la concrétisation de la loi Hamon sur la consommation, dont les décrets d'application commencent à sortir. Une de ses conséquences, c'est la reconnaissance par les textes des Udess, pour lesquels les Hautes-Alpes font figure de département pionnier, et des Cress, leur échelon régional.»

→ Quels vont être vos axes de travail ?

«J'en vois trois. Tout d'abord, travailler de manière collective. Je ne suis pas là pour gérer seul. Tous les administrateurs seront sollicités. J'aurai un rôle d'animation d'équipe. Ensuite, il faudra faire en sorte que toutes les "familles" s'entendent pour travailler de concert. Une mutuelle, engagée dans un processus de concurrence, n'a pas les mêmes intérêts qu'une association, dont le fonctionnement diffère de celui d'une coopérative. Aujourd'hui, les Français attendent beaucoup de l'économie solidaire, il faut donc tous tirer dans le même sens. Enfin, il faudra poursuivre notre travail d'information, au travers des "P'tits déj' des dirigeants" ou de notre forum annuel.»

→ Les interactions avec les collectivités territoriales existent-elles ?

«Bien sûr, nous travaillons de manière étroite avec le Département, nous rencontrons régulièrement le préfet et nous sommes aussi très proches du conseil régional. Il reste qu'il y a encore beaucoup de choses à faire en ce sens, de rapprochements à opérer.»

Propos recueillis par Vincent DANET

LES INFOS EN +

L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE DANS LES HAUTES-ALPES

Dans les Hautes-Alpes, l'économie sociale et solidaire, c'est 6 000 salariés et 19 % de l'emploi privé du département, soit 6 points de plus que la moyenne régionale ou nationale. Parmi les 65 adhérents de l'Udess 05 : Maif, MGEN, Caisse d'Épargne, Échanges paysans, Hautes-Alpes emploi relais, Secours populaire, Gap foot 05, MJC de Briançon…

LE NOUVEAU BUREAU DE L'UDESS 05

Jean-Claude Eyraud, président (secteur mutualiste) ; Chantal Tourneux, vice-présidente (secteur coopératif) ; Hugues Guillory, vice-président (secteur animation, tourisme social, sport, loisir, culture) ; Jean Horgues-Debat, secrétaire général (secteur emploi, formation, économie solidaire, agriculture, développement local) ; Philippe Hebrard, secrétaire général adjoint (secteur sanitaire, médico-social, social) ; Christian Brun, trésorier général (secteur sanitaire, médico-social, social) ; Isabelle Cambos, trésorière générale adjointe (secteur mutualiste).

Le Dauphiné libéré – 4 mai 2015

Il a également été réalisé un point de situation concernant les adhésions, les financements publics et les projets en cours.

→ *CA du 06 juillet 2015*

Le CA a approuvé le PV du CA du 27 avril. Puis il a prononcé à l'unanimité l'admission de sept nouveaux adhérents et s'est félicité de l'arrivée de ces nouvelles entreprises au sein de l'Udess 05.
Les différentes actions en cours ont été passées en revue. Les propositions de la commission forum ont été validées, dont le choix du prestataire pour l'animation, l'intervenant, le titre et les expériences témoins. Il a été décidé qu'un colloque professionnel serait organisé le 14 septembre en partenariat avec Chorum et l'UDES, sur la qualité de vie au travail dans l'ESS.

Le CA a abordé ensuite la question des marchés publics et des entreprises de l'ESS en actant :

- La volonté de promouvoir les entreprises de l'ESS, leurs services et leurs produits dans les marchés locaux publics et privés,
- La nécessité de soutenir la création d'un poste de facilitateur dans le département.

Puis, les administrateurs ont échangé sur la rencontre avec le président de l'Addet Patrick Ricou le 30 juin qui a été très satisfaisante et laissé présager de futures pistes de collaboration entre l'Udess et le Département. Enfin, Jean-Claude Eyraud a rendu compte de sa participation au CA du 13 mai et à l'AG extraordinaire du 18 juin de la Cress Paca.

→ ***CA du 28 septembre 2015***

Le CA a approuvé le PV du CA du 06 juillet 2015.

Au cours de la séance, le trésorier a fait un point d'étape sur la situation financière et signalé que les délais de versement de la Région et de l'Etat mettaient en difficulté la trésorerie de l'association.

Il est apparu que cet état de fait était partagé par de nombreuses structures associatives et faisait écho au projet « La solidarité financière en actes ». L'enquête réalisée par Claire Denizot a abouti à la rédaction d'un document de synthèse présenté aux administrateurs. Celui-ci a été validé et il a été décidé qu'il serait diffusé auprès des partenaires institutionnels et des acteurs du réseau ESS du 05.

Le président a ensuite présenté les principaux axes du plan d'action 2016, élaboré par un groupe d'administrateurs au cours de 2 réunions. Les administrateurs l'ont adopté à l'unanimité.

Le CA a enfin autorisé le président Jean-Claude Eyraud à solliciter les financements publics nécessaires pour la réalisation des projets adoptés.

→ ***CA du 18 décembre 2015***

Cette réunion a été ouverte par la signature d'une convention de coopération avec Esia Paca. Celle-ci a pour objet la mise en place de permanences d'Esia à destination des employeurs et responsables d'entreprises ainsi que des réunions collectives et d'information sur les financements possibles.
Le CA est ensuite revenu sur 2 rencontres entre les représentants de l'Udess 05 et le préfet Pierre Besnard :

- le 28 octobre, la discussion avait concerné la reconnaissance de l'Union départementale et la volonté du premier représentant de l'Etat de lui faire intégrer différentes instances locales,
- Le 9 décembre, le président, le vice-président et le chargé de mission ont également pu rencontrer les responsables de plusieurs services de l'Etat dans le cadre d'un échange sur les problématiques financières des entreprises de l'ESS.

Par ailleurs, les juges prud'homaux, Denis Vandenbavières et Yves Gimbert ont effectué un point d'information des dernières évolutions que subit la juridiction dédiée aux conflits du travail. Initialement élus pour 5 ans, leur mandat a été prolongé à 9 ans. Le prochain renouvellement en 2017, ne sera plus le résultat d'une élection mais celui de la désignation par les syndicats selon des critères de représentativité établis par l'État. Les 2 juges prud'homaux ont donc réaffirmé la nécessité pour l'Udess 05 de se préoccuper dès maintenant de susciter des candidatures pour assumer cette fonction de juge prud'homal. Une fonction que tous les conseillers en exercice qualifient de très intéressante.

Les administrateurs ont également effectué un **choix de mutuelle complémentaire** pour le salarié. Pour ne pas être juge et partie, les administrateurs représentants des mutuelles (Jean-Claude Eyraud et Isabelle Cambos) avaient quitté la salle et n'avaient pas participé aux échanges, ni à la décision. Un appel avait été réalisé auprès des différentes mutuelles adhérentes à l'Udess 05 et trois parmi elles avaient répondu : Adréa Mutuelle, MGEN et les Mutuelles de France 04-05. Après un examen minutieux des trois offres, Philippe Hebrard, mandaté sur cette question par le bureau, a fait observer qu'Adréa était la seule mutuelle recommandée dans l'avenant n°154 sur la complémentaire santé dans la branche de l'animation et signé par les partenaires sociaux le 19 mai 2015. Le CA a procédé au voté et décidé de retenir la proposition d'Adréa mutuelle et de choisir la formule Base conventionnelle + option 1.

Le bureau

Il s'est réuni à 8 reprises[1], notamment avant chaque réunion du CA afin d'arrêter l'ordre du jour et d'organiser la séance de travail.

- *Composition du bureau à l'issue du CA du 27 avril 2015 :*

Président	**Jean-Claude EYRAUD**	*Représentant des entreprises mutualistes*
Vice-présidente	**Chantal TOURNEUX**	*Représentant des entreprises coopératives*
Vice-président	**Hugues GUILLORY**	*Représentant des entreprises associatives*
Secrétaire général	**Jean HORGUES-DEBAT**	
Secrétaire général adjoint	**Philippe HEBRARD**	
Trésorier	**Christian BRUN**	
Trésorière adjointe	**Isabelle CAMBOS**	

Les commissions et groupes de travail

La commission forum en plein travail

Le CA crée des commissions ou groupes de travail se réunissant autant que de besoin pour préparer les décisions du CA.
Ces commissions sont un peu à géométrie variable afin de permettre à tous les administrateurs d'y participer ainsi qu'à des adhérents extérieurs au CA.
En 2015, quatre commissions et groupes de travail ont fonctionné :

- la commission **forum** qui s'est réunie 8 fois pour la mise en place de l'évènement annuel,
- la commission **finances** composée d'Yves Gimbert, Christian Brun, Isabelle Cambos et Jean-Joël Fraizy,
- le groupe de travail en charge de la **refonte du site Internet**, composé de Yves Gimbert, Jean-Claude Eyraud, Christian Brun et Jean-Joël Fraizy,
- la commission **projet** qui s'est réunie à 2 reprises en juillet et en août 2015 pour rédiger le plan d'action 2016,
- le groupe projet **« Solidarité financière en actes »** des entreprises de l'ESS (voir ci-dessous : C.3. Contribuer à l'évolution et au renforcement du modèle économique d'ESS).

Les adhérents

Suivant l'évolution de ces dernières années, le nombre d'adhérents est en augmentation passant de 59 en 2014 à 63 en 2014, soit une progression de 6 %.

Année	2012	2013	2014	2015
Adhésions	31	52	59	63
Cotisations €	3 530	5450	5980	6259

[1] 27/01, 24/02, 8/04, 26/05, 22/06, 14/09, 26/10/, 30/11,

La légitimité de l'Udess 05 tient notamment à sa capacité à fédérer un nombre significatif d'entreprises de l'ESS des Hautes-Alpes. Plusieurs adhérents sont des fédérations ou des « têtes de réseau » qui représentent chacune plusieurs dizaines de structures de l'ESS. La liste des adhérents reflète la diversité de l'ESS des Hautes-Alpes aux plans de la taille, du secteur d'activité et des statuts des entreprises. On retrouve cette diversité dans la composition en collèges du CA.

	59	*Adhésions en 2014*	*63*	*Adhésions en 2015*
Collège 1	7		7	
	1	Adréa Mutuelle	1	Adréa Mutuelle
	2	MAIF	2	MAIF
	3	MAE des Hautes Alpes	3	MAE des Hautes Alpes
	4	MGEN	4	MGEN
	5	Mutualité française	5	Mutualité française
	6	Mutuelle d'action sociale 04-05	6	Mutuelle d'action sociale 04-05
	7	Mutuelle de France 04-05	7	Mutuelle de France 04-05
Collège 2	5		8	
Secteur coopératif	1	Büech Cooper'actifs	1	Büech Cooper'actifs
	2	Caisse d'épargne	2	Caisse d'épargne
	3	Coodyssée	3	Coodyssée
	4	Les mangeurs de pierre	4	Copex La maison de Gaudissard
	5	Office central de la coopération à	5	Les mangeurs de pierres
			6	Office central de la coopération à l'école
			7	SB Charpentes
			8	Scic Ener'Guil
Collège 3	18		18	
Secteur emploi, formation, économie solidaire, agriculture, développement local	1	ADFPA	1	ADFPA
	2	Adrets	2	AFPA
	3	Amis de l'Abbaye de Clausonne	3	Adrets
	4	Collectif Actions d'utilité sociale	4	Colabs
	5	Comité d'expansion 05	5	Collectif Actions d'utilité sociale
	6	CPE Alpes du sud	6	Comité d'expansion 05
	7	CPIE Haute Durance	7	CPE Alpes du sud
	8	Echanges Paysans	8	CPIE Haute Durance
	9	Hautes Alpes Emploi Relais	9	Echangeons le monde
	10	La Juncha	10	Echanges Paysans
	11	La Petite Ourse	11	Hautes Alpes Emploi Relais
	12	Les Jardins du Buëch	12	La Juncha
	13	Le nez au vent	13	Les Jardins du Buëch
	14	L'Epine vinette	14	Le nez au vent
	15	Les environneurs	15	Les environneurs
	16	Maison familiale Rurale de Ventavon	16	Maison familiale Rurale de Ventavon
	17	Terre de liens	17	Terre de liens
	18	Village des jeunes	18	Village des jeunes
Collège 4	10		10	
Secteur sanitaire, médico-social, social	1	Adapei	1	Adapei 05
	2	ADSEA 05	2	APF – SAVS SAMSAH
	3	APF – SAVS SAMSAH	3	FD ADMR
	4	APF – Pôle Enfance	4	Fondation Edith Seltzer
	5	Codés 05	5	France terre d'asile
	6	FD ADMR	6	Les PEP Ads
	7	Fondation Edith Seltzer	7	Secours Populaire Français
	8	Les PEP 05	8	Sport et cancer – Cami 05
	9	Secours populaire français	9	Udaf 05
	10	Udaf 05	10	Vivre et vieillir chez soi
Collège 5	19		20	
Secteur animation, tourisme social, sport, loisir, culture	1	ACSSQ	1	ACSSQ
	2	Adelha	2	Adelha
	3	ADSCB	3	ADSCB
	4	Alpaje Acepp 05	4	Alpaje Acepp 05
	5	Autonome de solidarité laïque	5	Archipel accueil international
	6	CDOS	6	Autonome de solidarité laïque
	7	Compagnie Le Pas de l'oiseau	7	CDOS
	8	Rions de soleil	8	Compagnie Le Pas de l'oiseau
	9	Euroscope	9	Rions de soleil
	10	Fréquence mistral	10	Euroscope
	11	Gap Foot	11	Gap Foot
	12	La JPA 05	12	Impulse
	13	Le Lap	13	La JPA 05
	14	Ludambule	14	Le Lap
	15	MJC centre social Briançon	15	Ludambule
	16	Prévention routière 05	16	MJC centre social Briançon
	17	Radio alpine meilleure	17	Profession sport
	18	Station Gap-Bayard	18	Prévention routière 05
	19	Université du temps libre de Gap	19	Radio alpine meilleure
			20	Université du temps libre de Gap

Mise en œuvre du plan d'action

Le projet de l'Udess découle de l'article 2 de ses statuts.

Représentation et reconnaissance de l'ESS

A.1. Participer aux instances territoriales, défendre les intérêts, contribuer à la co-construction des politiques publiques

Conseil de prud'hommes de Gap

Depuis les élections de 2002, les employeurs de l'économie sociale ont des représentants élus dans la section « activités diverses ». En 2015, les mandats ont été assurés par Denis Vandenbavière (qui a été élu président de la section), Yves Gimbert et Luc Marchello.
La loi du 6 août 2015 « Pour la croissance, l'activité et l'égalité des chances économiques », dite loi Macron a prolongé le mandat des conseillers élus jusqu'en 2017. Cette loi induit également que les conseillers prud'hommes seront, à partir de cette date, nommés tous les quatre ans, par conseil et section, sur proposition des organisations syndicales et professionnelles. Le nombre de sièges revenant à chacune des organisations patronales est encore inconnue.

Commission paritaire interprofessionnelle départementale (CPID 05)

C'est l'instance de dialogue social territorial dont s'est doté le département des Hautes-Alpes par la volonté commune des organisations syndicales et patronales.
Les entreprises de l'ESS y sont représentées par l'UDES (l'union nationale des employeurs de l'économie sociale et solidaire) qui a mandaté Yves Gimbert en tant que délégué territorial.
La CPID a travaillé essentiellement sur :

- la finalisation de l'étude sur le logement des saisonniers dans le cadre de l'accord signé en novembre 2013 par tous les partenaires sociaux dont l'UDES,
- l'accord interprofessionnel pour l'amélioration des ressources humaines dans les entreprises des Hautes-Alpes (projet porté par l'UPE 05) adopté par toutes les organisations le 19 juin 2015 avec la mise en place d'un comité de suivi.

Commission départementale de l'emploi et de l'insertion (CDEI)
Conseil départemental de l'insertion par l'activité économique (CDIAE)

L'Udess 05 est représentée par Sylvia Launay (CPE Alpes du sud) au sein de ces deux commissions administratives consultatives présidées par le préfet. Aucune de ces instances ne s'est réunie cette année.

Comité bi-départemental VAE 04-05

Cette instance a été mise en place par l'UT 04 de la Direccte et la Région puis étendue au 05 dès 2013. Elle ne s'est pas réunie en 2015.

Agence départementale de développement économique et touristique

Créée en janvier 2015, l'Agence départementale de développement économique et touristique (Addet) s'inscrit dans la continuité de la conférence économique départementale à laquelle avait activement participé l'Udess 05 ainsi que des assises du tourisme en juin 2014. Sous forme de Groupement d'intérêt public, elle réunit les moyens départementaux affectés au développement économique qui étaient jusqu'alors répartis entre les services du Conseil Général (CG), Hautes-Alpes développement (HAD) et le comité départemental de tourisme (CDT 05).

Regrettant de n'avoir pas été associée à cette création, l'Udess 05 a néanmoins adhéré à l'Addet en février 2016 et obtenu par la suite une rencontre le 11 février avec son directeur, Yvan Chaix, qui n'a pas permis d'expliquer la mise à l'écart de l'ESS. L'Udess a participé à l'AG constitutive du 16 février du GIP et présenté un candidat pour le collège organismes, fédérations et syndicats professionnels, qui n'a pas été élu. Des rencontres avec le préfet ainsi que le président de l'Agence ont permis par la suite d'aborder cette situation inacceptable et d'envisager pour l'année à venir des moyens d'y remédier.

Comité territorial éducation formation emploi (Cotefe)

La Région Paca a créé les Cotefe en décembre 2005 pour partager les informations sur les problématiques socio-économiques du territoire. Présidés par un élu du Conseil régional, les Cotefe ont vocation à organiser un maillage des dispositifs régionaux pour en renforcer l'efficacité. Leur périmètre repose sur 1 ou 2 bassins d'emploi selon les données de l'Insee. Le périmètre du Cotefe Gap-Briançon est celui du département augmenté de l'Ubaye et diminué du Laragnais (rattaché au Cotefe Digne-Manosque).
En 2015, le Cotefe n'a pas été réuni.

Mission Jeunes 05

Depuis l'AG du 15 juillet 2014, l'Udess 05 est représentée au CA du GIP par José Orsini, administrateur, qui a succédé à Yves Gimbert. Il a participé à quatre conseils d'administration et à l'assemblée générale qui s'est déroulée le 19 juin 2015. Il a également contribué à l'action Reve (Retour vers l'emploi), destinée à des jeunes diplômés, en participant à l'accompagnement de deux personnes à la recherche d'un emploi et à l'entrainement de 10 candidats à des entretiens d'embauche.

Le GEST 05 (groupement des entreprises pour la santé au travail)

Il assure une mission de service public auprès de la grande majorité des entreprises et des salariés du département. Ses statuts sont associatifs et strictement encadrés par le Code du travail.

Depuis 2012, Jean-Claude Eyraud représentait l'Udess 05 au sein de la commission de contrôle. Fin 2014, cette instance a été remise en cause et non reconduite dans sa forme. Jean-Claude Eyraud a néanmoins participé à l'AG du 16 juin 2015.

L'Udess 05 a organisé le 26 mai à Gap un petit-déjeuner sur la gestion des risques en entreprise avec Benjamin Fuchs, ergonome au Gest 05.

Les Pays : Conseils de développement et Comités de programmation Leader

Depuis plusieurs années, l'Udess 05 est présente dans des réunions et évènements organisés par les Conseils de développement. Ces instances citoyennes sont essentielles pour les territoires. Elles étudient et émettent des avis, des propositions et accompagnent des projets.

L'Udess 05 a notamment participé au comité d'organisation de la Fête des projets du Pays gapençais qui a eu lieu le 6 juin 2015 au CMCL.

Par ailleurs, suite à l'envoi de lettres de candidature, l'Udess 05 a été intégrée au sein de 2 comités de programmation Leader. Dans le cadre de la politique agricole commune, Leader constitue un axe méthodologique du programme de développement rural destiné à financer des projets pilotes à destination des zones rurales. Les pays élaborent une stratégie et un programme d'actions. Ils sont ensuite sélectionnés par un appel à projets régional. Les territoires retenus, organisés en Groupes d'action locale (GAL), se voient allouer une enveloppe financière destinée à mettre en œuvre le programme d'actions. Un comité de programmation composé d'acteurs publics et privés locaux assurent ensuite la sélection des projets s'inscrivant dans ce programme d'actions.

L'Udess 05 est ainsi présente depuis 2015 :

- au sein du Comité de programmation du Pays Sisteronais-Büech par l'intermédiaire de Christian Brun. Il a participé au premier comité organisé le 24 novembre.
- au sein du Comité de programmation du Pays Gapençais par l'intermédiaire de Jean-Claude Eyraud. Il a participé au premier comité organisé le 27 octobre.

Comité d'appui technique du DLA 05

Créé en 2002 par l'État et la Caisse des Dépôts, le dispositif local d'accompagnement (DLA) appuie les structures développant des activités et services d'utilité sociale créateurs d'emplois, dans leur démarche de consolidation économique et de développement. Son objectif est de consolider l'activité, de pérenniser les emplois des entreprises qui ont identifié des difficultés nécessitant un appui professionnel externe.

Depuis 2014, le fonctionnement du dispositif a été confié dans les Hautes-Alpes à l'Adelha qui a mis en place un comité d'appui, instance consultative composée de personnes qualifiées chargées d'émettre un avis technique sur les diagnostics effectués par les chargés de mission DLA. Le comité d'appui technique se compose de quatre

types d'acteurs : les services déconcentrés de l'État et organismes publics, les acteurs de l'ESS, les collectivités, les acteurs économiques et financiers.

L'Udess 05 est représentée au sein de ce comité d'appui par Jean-Joël Fraizy. Il a participé à 4 réunions en 2015 : 27 mars, 24 juin, 30 octobre et 11 décembre.

Par ailleurs, l'Udess 05 a participé, via le chargé de mission à un accompagnement collectif concernant les outils de gestion. Cette formation a été réalisée en temps collectif avec d'autres structures les 29 et 30 janvier 2015, et le 5 mars en temps individuel.

Union nationale des employeurs de l'économie sociale et solidaire (UDES)

Deux administrateurs de l'Udess 05 siègent au collège régional Paca de l'UDES en tant que représentant d'un syndicat national : José Orsini (ADMR) et Yves Gimbert (Snaless). L'organisation syndicale multiprofessionnelle a mandaté Yves Gimbert, en tant que délégué territorial, pour la représenter à la CPID, l'instance de dialogue social territorial dont s'est doté le département des Hautes-Alpes (voir p.10) Pour la représentation locale de l'ESS dans le champ du dialogue social, les deux organisations (UDES et Udess 05) utilisent leur complémentarité dans le respect de leurs missions différentes et de leurs responsabilités.

Chambre régionale de l'économie sociale et solidaire (Cress) Paca

La Cress Paca ne peut aujourd'hui se passer des Utess/Udess qui lui permettent d'exister au niveau territorial. De la même manière l'Udess 05 ne peut se passer de la Cress Paca qui lui permet de porter la parole des entreprises de l'ESS à l'échelle régionale. Afin de renforcer l'impact de leur action dans les Hautes-Alpes, les deux organisations ont officialisé leur collaboration par la signature d'une **convention de coopération** le 29/11/2013.
L'Udess 05 adhère à la Cress depuis 2010, dès que ses statuts l'ont permis. Elle est représentée au CA depuis le 8 juin 2011. Ainsi, en 2015, les représentants de l'Udess 05, Jean-Claude Eyraud et Yves Gimbert, étaient présents :

- à 4 assemblées générales les 4 mars, 18 juin (AG et AG extraordinaire) et 17 décembre (AG extraordinaire),
- à 3 conseils d'administration les 20 mars, 13 mai et 23 novembre,
- au séminaire du conseil d'administration du 13 octobre.

Par ailleurs, Yves Gimbert représentait le collège 7 du conseil d'administration, « Organisations territoriales » à la réunion de la **commission statuts et règlement intérieur** du 22 juillet.
Enfin, la CRESS Paca a signé avec l'État et la Région, le 9 octobre, sa **Convention d'Agrément** à la préfecture de Région de Marseille. Cette dernière confirme et officialise le rôle de la Chambre dans ses missions de promotion, de développement et de représentation à l'échelle régionale. A cette occasion, l'Udess 05 était représentée par Jean-Joël Fraizy qui est intervenu pour présenter le PTCE écomatériaux Alpes du sud (p.16).
Les coopérations entre les deux structures sont fréquentes et traduisent un besoin mutuel de représentation à différentes échelles et une complémentarité d'action et de moyens. Ainsi **l'observatoire de l'ESS** est régulièrement sollicité par l'Udess 05 pour sa capacité à produire des chiffres pertinents sur l'ESS dans les Hautes-Alpes. Les publications de l'Observatoire sont diffusées dans les différentes réunions et évènements organisés. D'autre part, le président de la Cress Paca, Denis Philippe est intervenu pour l'ouverture du 10ème forum de l'ESS.
Pour finir, Jean-Claude Eyraud a participé à la **journée thématique « Culture et Economie sociale et solidaire ! Mobilisez-vous, ça bouge ! »** le 5 novembre 2015 organisée par la Cress Paca, en partenariat avec SMartFr, Pour la Solidarité et le Master RH ESS de l'Université Aix-Marseille, en partenariat avec l'Arcade.

Les unions territoriales d'ESS en région Paca (Utess/Udess)

En 2012, prenant appui sur le modèle de l'Udess 05, la Cress a décidé de favoriser sur l'ensemble de la région l'émergence d'unités territoriales représentatives des entreprises de l'ESS, faisant de Paca la région qui innove dans ce domaine.
L'Udess 04 s'est créée en juin 2013 et Promess 84 remplit cette fonction dans le Vaucluse. Plusieurs initiatives se structurent dans les autres départements.
Au cours de l'année 2015, l'Udess 05 a participé à deux **conventions des Utess/Udess**, organisées par la Cress Paca les 13 mai et 23 novembre. Ces réunions ont pour objectif de faciliter l'interconnaissance entre les différentes représentations territoriales de Paca et de partager les actions conduites aux plans régional et territorial. L'Udess 05 y était représentée par Jean-Claude Eyraud.

A.2. Animer le réseau des entreprises de l'ESS

Nicolas Preiss, gérant de la maison de Gaudissard, Claire Denizot et Jean-Claude Eyraud,

Une part non négligeable du travail de l'Udess 05 consiste en l'animation du réseau des entreprises et organisations de l'ESS à l'échelle du département. Cette fonction intrinsèque s'exprime à travers l'ensemble des actions menées par l'Union départementale.

Elle se formalise de manière plus spécifique par des **rencontres organisées avec des adhérents ou adhérents potentiels** afin d'échanger avec eux sur leurs activités et leurs préoccupations actuelles. C'est également l'occasion de recenser leurs attentes vis-à-vis de l'Udess et d'entrevoir comment y répondre mieux.

Ces rencontres nourrissent la **rubrique « Dans les territoires »** du site Internet qui reprend le contenu des discussions sous forme d'interview et permet une diffusion à l'ensemble du réseau.

En 2015, l'Udess 05 a ainsi rencontré :

- un établissement mutualiste : Les opticiens mutualistes à Gap,
- 3 Scop : La maison de Gaudissard (hôtellerie – restauration) dans le Queyras, Les mangeurs de pierres (bâtiment et travaux publics) à Embrun et Eurecat (urbanisme) à Gap,
- les associations situées à Gap : Cami/Sport et cancer, l'académie de Yoga et Impulse.

Claire Denizot, Isabelle Cambos et Jean-Claude Eyraud – Forum pour l'emploi – 4 novembre

Le 6 février, à la demande des membres du bureau de l'**Udaf 05**, Jean-Joël Fraizy a effectué une **intervention** pour présenter l'Udess 05 ainsi que les enjeux de la loi de l'ESS.

Enfin, Claire Denizot, Isabelle Cambos et Jean-Claude Eyraud ont tenu le stand Udess 05, à côté des autres représentants économiques du département, au cours du **Forum pour l'emploi** qui s'est tenu à Gap le 4 novembre au Quattro.

Promotion et communication

B.1. Organiser le 10ème forum de l'ESS des Hautes-Alpes

Le forum de l'économie sociale et solidaire des Hautes-Alpes a fêté ses 10 ans. Les participants étaient invités à discuter, coopérer et travailler autour du thème : « citoyenneté économique : utopie et réalité ! ». L'Udess 05 avait convié Jean-François Draperi docteur en géographie, maître de conférences en sociologie, directeur du CEST au sein du CNAM et rédacteur en chef de la Recma, à intervenir tout au long de la journée.

L'ESS n'est pas qu'un mouvement d'entreprises

Le territoire est le lieu privilégié de l'exercice de la citoyenneté, y compris dans sa dimension économique. C'est par l'engagement des citoyens que des associations, des coopératives, des mutuelles se créent. Elles apportent des réponses aux besoins du territoire et de ses habitants, fonctionnent, avec un mode de gouvernance démocratique, se développent, notamment par l'innovation sociale. L'ESS est bien le lieu où la démocratie peut pleinement s'exprimer y compris au niveau économique.

SOCIETE | Le forum annuel de l'Udess 05 a lieu aujourd'hui à l'hôtel du Département, avec ateliers et conférences

Une citoyenneté politique, mais aussi économique

L'Udess 05 ouvre son forum annuel aujourd'hui sur la dimension économique de la citoyenneté.

Aujourd'hui, l'hôtel du Département accueille le forum annuel de l'Union de l'économie sociale et solidaire des Hautes-Alpes (UDESS 05). Il porte sur "La citoyenneté économique : utopie et réalité !" et pose le problème de la dimension économique dans l'exercice de la citoyenneté, tablant sur l'expérience du territoire des Hautes-Alpes, fer de lance national en matière d'entreprises de l'économie sociale et solidaire (ESS).

L'ouverture, dès 9h30, sera faite par le président de la chambre de l'économie sociale et solidaire Paca, Denis Philippe, au côté de Jean-Claude Eyraud, président de l'Udess 05. Suivra la conférence de Jean-François Draperi, docteur en géographie rurale et aménagement du territoire, sociologue, rédacteur en chef de la *Revue internationale de l'économie sociale* et auteur de nombreux livres sur le sujet. Il développera l'idée selon laquelle "la citoyenneté, ferment essentiel de la société, souvent restreinte à sa dimension politique, est aussi économique", avant la présentation de trois entreprises de l'ESS.

Des ateliers collectifs, puis une nouvelle conférence de Jean-François Draperi, "Pour une approche historique de l'ESS, du mouvement ouvrier au mouvement territorial", ponctueront l'après-midi. Elle se clôturera par la synthèse et les conclusions du conférencier qui, pour la seconde fois, accompagne le forum annuel de l'Udess 05.

B.T.

Le Dauphiné libéré – 20 octobre 2015

Un programme enrichissant et constructif

La journée était composée de plusieurs temps de conférences et débats avec l'intervenant mais également de présentations et témoignages d'entreprises locales (Energuil, La Juncha, Les mangeurs de pierres). L'après-midi, une dizaine d'ateliers collectifs ont été mis en place dans le but de construire des propositions pour développer la citoyenneté économique dans les Hautes-Alpes, sur différentes thématiques.

ÉCONOMIE | Hier avait lieu le 10e Forum de l'économie sociale et solidaire des Hautes-Alpes

De l'utopie à la réalité

Ils étaient près de 200, hier dans la grande salle de réunion du conseil départemental. Il a donc fallu ajouter des rangées de chaises pour accueillir tous les participants au Forum de l'économie sociale et solidaire (ESS) des Hautes-Alpes. Département où 13 % des salariés évoluent dans cette sphère.

Pour cette 10e édition, le sujet était la citoyenneté économique. Jean-François Draperi, maître de conférences en sociologie, spécialiste en géographie rurale et aménagement du territoire, a fait remonter le temps aux prémices de l'ESS, dès 1800. Il a donné l'exemple de la première coopérative des tisserands anglais de Manchester, née en 1844 et organisée en circuits courts, du producteur au consommateur, soulignant la notion d'équité économique.

Les crises favoriseraient l'émergence des modèles « d'échange équitable »

Le conférencier, bien au fait de la situation locale puisqu'il passe 50 % de son temps dans le Queyras, a évoqué aussi les coopératives de développement des pays émergents à la période actuelle qui, avec les crises successives, voit se développer « plus d'humain et d'échange équitable ».

Trois entreprises ont porté témoignages de cette façon de procéder, tournant le dos aux pratiques du capital. Leur vécu a donné matière aux tables rondes, très suivies, et aux échanges consécutifs dans la salle. Ce 10e Forum, démocratiquement ouvert à tous, a intégré les nouvelles technologies dans les échanges : des SMS interactifs via webboards, le savoir-faire pionnier d'une entreprise gapençaise.

Cette journée laisse penser aux participants que l'utopie fait place à la réalité sur le terrain économique, soutenue par la loi ESS de juillet 2014 et ses décrets d'application en cours de finalisation.

Le Forum était organisé par l'union départementale de l'ESS aidée, notamment, par le Pays Gapençais avec le soutien des instances territoriales.

Brigitte TEMPESTINI

Des tables rondes sur l'économie, le social et la solidarité en action.

Jean François Draperi, intervenant lors du forum.

L'économie sociale et solidaire dans les Hautes-Alpes, c'est :

831 employeurs (soit 5 % à l'échelle de la région Paca).
6 004 salariés (soit 3,7 % à l'échelle de la région Paca).
18,7 % le taux d'emplois dans le privé (contre 13,3 % en Paca).
89,8 % le taux d'emplois dans le domaine associatif qui rayonne dans l'action sociale, la santé et l'enseignement (contre 82,4 % en Paca).

Le Dauphiné libéré – 21 octobre 2015

Un évènement local et équitable

L'animation du forum était effectuée par Nicolas Geiger, entrepreneur salarié de Coodyssée. Le repas du midi a été composé et servi par l'Auberge de la Tour. Les produits proposés pour les collations étaient issus du magasin Echangeons le monde situé à Gap.

Une dynamique collective et partenariale

La réalisation de cette journée a été rendue possible par l'investissement de plusieurs personnes des entreprises adhérentes de l'association au sein de la commission forum, en charge de l'organisation de l'évènement et réunie à six reprises en 2015.

Le forum a bénéficié du soutien financier des partenaires publics (État, Région Paca et Conseil Général) mais également d'une forte mobilisation des partenaires issus de l'ESS. Ont ainsi participé au financement du forum Adréa mutuelle, la Maif, le Conseil de développement du Pays Gapençais, la MGEN, la Mutuelle de France 04-05, la Mutuelle d'action sociale 04-05, la Mutualité française et les PEP Ads.

Quelques éléments d'évaluation

La 10ème édition du forum a rassemblé plus de **170 participants**. Les questionnaires d'évaluation remplis par près de 60% des participants confirment plusieurs tendances : le **public est issu à plus de 80% de l'ESS**, le thème est perçu comme fortement ancré dans l'actualité et la journée est utile aux personnes tant pour leur expérience professionnelle que leur engagement personnel. Le forum annuel est désormais autant un outil au service de la mise en réseau des acteurs de l'ESS des Hautes-Alpes qu'un espace de formation collective autour d'une problématique de fond en lien avec les pratiques.

B-2 Développer l'enseignement de l'ESS

Depuis 2013, l'Udess 05 développe des liens avec le pôle universitaire de Gap. Au cours de l'année 2015, elle a travaillé avec la direction du **master Métiers de la montagne** pour la mise en place d'une conférence thématique : « Territoire, innovation et utilité sociale ». Celle-ci avait lieu devant les élèves de Master 2, le jeudi 26 novembre 2015. Cette conférence était fondée sur la présentation des 3 différents concepts et d'une illustration de leur mise en place effective à travers 3 témoignages d'entreprises locales : le Fab'Alpes, avec Sylvain Roux, l'ACSSQ avec Clotilde Grunberg et Mobil'idées avec Simon Vittorge.

De g. à dr. Jean-Claude Eyraud, Simon Vittorge, Clotilde Grunberg, Claire Denizot et Sylvain Roux 21 avril 2014

Des collaborations ont également été lancées avec le **lycée Aristide Briand de Gap**. Ainsi, Chantal Tourneux, Dorothée Paulin et Jean-Joël Fraizy sont intervenus les 16 et 30 mars 2015 pour présenter l'ESS aux 95 élèves de terminale STMG.

B.3. Administrer le site Internet www.udess05.org et diffuser l'information aux entreprises

Le site Internet créé en 2011 par le trésorier Christian Brun était initialement conçu pour permettre à l'Udess 05 de communiquer sur ses actions. Il est aujourd'hui devenu un lieu ressources concernant les actualités de l'ESS au niveau local et national. Il propose en outre de nombreux outils et documents pour les entreprises et employeurs de l'ESS ainsi que pour les responsables des collectivités, les étudiants et le grand public.

En 2014, l'Udess 05 a décidé de moderniser le site et d'en proposer une nouvelle version. La commission composée de trois administrateurs et du chargé de mission a été accompagnée par Sophie Rommens, dans la rédaction du cahier des charges et par Eric Burlet pour la réalisation. La mise à flot du nouveau site est intervenue au cours du mois d'avril 2015. Elle a notamment nécessité 3 réunions de travail ainsi que 2 formations collectives avec les membres de la commission, les 23 février et 30 avril afin de maitriser le fonctionnement du logiciel Wordpress sur lequel fonctionne à présent le site.

Outre un nouveau graphisme plus en phase avec le logo de l'Udess ainsi que de nombreuses nouvelles fonctionnalités, le site propose maintenant différentes rubriques dédiées aux actualités nationales, locales ou spécifiquement liées à l'emploi. Il relaie également le flux RSS d'actualités produit par la Cress Paca. Enfin, la création des comptes Facebook et Twitter pour l'Union départementale permet de diffuser les infos à plus grande échelle.

B-4 Faire connaître la loi cadre de l'ESS, ses enjeux, ses incidences

La loi de l'ESS a été adoptée le 31 juillet 2014. Elle a pour objectif de faire reconnaitre l'ESS comme un mode d'entreprendre spécifique.
L'Udess 05 s'était fixée comme objectif d'aider les responsables des structures ESS à s'approprier la loi-cadre, les nouveautés qu'elle introduit et leurs incidences mais également d'informer le grand public. C'est la raison pour laquelle elle a régulièrement relayé des informations concernant la parution des différents décrets d'application et une vingtaine d'articles de commentaires issus de différents spécialistes et professionnels de l'ESS.
Une **conférence** a été organisée en ouverture de l'Assemblée générale du 15 avril par Michel Abhervé, professeur associé à l'université de Paris Est Marne la Vallée, sur le thème « Loi ESS : qu'est-ce que ça change pour nos entreprises? ». Elle a permis de faire un point de situation approfondi et pédagogique sur les enjeux du texte et son application.
Enfin, Jean-Claude Eyraud et Jean-Joël Fraizy ont participé le 15 septembre à la webconférence **« Loi ESS : où en est-on de son application ? Quels impacts pour les associations ? »** organisée par le Mouvement associatif.

Soutien et développement

C-1 Organiser des temps d'échanges pour les dirigeants des entreprises de l'ESS 05 : les petits-déjeuners

L'Udess 05 met en place des rencontres matinales qui ont pour objet de répondre aux préoccupations du moment, liées à la gestion des structures mais également à l'actualité de l'ESS et des secteurs concernés.

Cinq petits déjeuners ont été réalisés durant l'année.

- **22 avril à Gap – Les cadres dans l'ESS**

La rencontre était organisée en partenariat avec l'Apec Paca. Une douzaine de dirigeants d'entreprises de l'ESS ont pu dialoguer avec Barbara Aubert, consultante de l'Apec pour les entreprises des Hautes-Alpes.

- **26 mai à Gap – La gestion des risques en entreprise**

Les participants ont pu rencontrer Benjamin Fuchs, ergonome au Gest 05, qui a présenté les obligations de l'employeur en ce qui concerne les risques liés au travail dans l'entreprise ainsi que les devoirs des salariés de respecter les règles mises en place.

- **8 et 9 juillet à Gap et Briançon – Le financement des entreprises de l'ESS**

Les deux petits-déjeuners ont mobilisé des professionnels d'Esia Paca, Jean-Charles Clerc et Florence Caruso, qui sont intervenus pour exposer les différentes modalités d'action de cette organisation régionale.

- **3 novembre à Gap - La complémentaire santé**

En partenariat avec la Mutualité Française, l'Union départementale avait mobilisé différents interlocuteurs des mutuelles complémentaires afin d'aborder les situations individuelles et envisager des réponses personnalisées et adaptées au regard des obligations générales induites par la loi du 14 juin 2013 qui prévoit la généralisation de la couverture santé à l'ensemble des salariés du secteur privé.

En 2015, l'Udess 05 a également ajouté à sa palette d'actions une nouvelle forme de réunion de travail intitulée **« Colloque pro ».** Le premier a eu lieu le 14 septembre et concernait la « qualité de vie au travail des salariés et des dirigeants de l'ESS ». Organisé dans les locaux de l'Afpa à Gap, en partenariat avec l'UDES et Chorum, il a mobilisé une trentaine de responsables.

Colloque pro du 14 septembre à Gap

C-2 Promouvoir le dialogue social et renforcer le conseil pour la prévention des conflits du travail

Ce service n'a pas vocation à remplacer les prestations d'un spécialiste du droit social (avocat, conseil juridique) ni celles des syndicats d'employeurs. Avec ses trois conseillers prud'hommes, l'Udess 05 peut aider tout employeur de l'ESS à évaluer un litige (possible ou avéré) et/ou à prendre des mesures de prévention. En 2015, ce service n'a pas été sollicité.

Innovation

D.1. Favoriser l'émergence de coopération inter-entreprises sur les territoires de montagne

L'Udess 05 a porté une attention particulière aux initiatives de coopération et de mutualisation réunissant différentes entreprises de l'ESS ainsi que d'autres partenaires privés. Cette action s'est déployée de plusieurs manières :

- **Veille : via sa lettre d'info, et son flux d'actualités**, l'Udess 05 a relayé de nombreuses informations spécifiques à la thématique « développement territorial et économie sociale et solidaire » ou présentant des initiatives d'ESS en lien avec le développement local,
- **Gestion de la rubrique « L'ESS dans les territoires »** ayant pour objet de présenter des entreprises d'ESS et leur lien avec le développement local. Six entreprises interviewées en 2015 : Les mangeurs de Pierre, Les Opticiens Mutualistes, la Cami, Eurekat, La Maison de Gaudissard et Impulse.
- **Organisation d'une réunion d'information et d'échanges sur la thématique : «** Art, Culture et Economie Sociale et Solidaire : quels enjeux communs ? », en partenariat avec l'association « Les têtes de

l'art », afin d'aborder notamment les problématiques de coopération et de mutualisation avec des acteurs culturels,

- **Participation au voyage d'études sur les coopératives sociales italiennes** ; à l'invitation du Collectif 05, Jean-Joël Fraizy et Claire Denizot ont rencontré diverses organisations coopératives les 24 et 25 novembre en compagnie de responsables de structures d'insertion des Hautes-Alpes ; ces 2 journées de travail avaient pour but d'offrir un éclairage, des connaissances et une expérience nouvelles sur des formes de coopérations possibles et de poser les bases de projets de coopérations avec des partenaires Italiens notamment dans le cadre de programmes européens.

Les responsables de l'insertion participants et l'équipe de l'Udess 05 (2ème et 3ème à g.) – 24 novembre 2015

D.2. Transférer le savoir-faire de l'Udess 05, en tant qu'innovation institutionnelle.

L'Udess 05, comme union départementale d'économie sociale et solidaire effectue un travail introspectif depuis 2014 pour comprendre la capacité d'une structure de représentation de l'économie sociale et solidaire à se constituer et intervenir de manière effective en matière de régulation et de gouvernance territoriales. En 2015, ce travail est passé par une coopération avec le laboratoire Eseac (Équipe de Socio-Économique Associative et Coopérative) intégré à Science Po Grenoble.

Présentation de l'Udess 05 à Privas avec Jean-Claude Eyraud, Jean Horgues-Debat et Jean–Joël Fraizy - 8 septembre 2015

Celle-ci a donné lieu à l'organisation de **rencontres entre les représentants de l'Udess 05 et des responsables de l'ESS des territoires de Drôme et Ardèche** les 5 juin et 8 septembre. Elles avaient pour but de présenter le modèle Udess et d'entrevoir les perspectives de constitution de telles organisations sur les territoires concernés.

Le travail avec l'Eseac a également donné lieu à la rédaction par Jean-Joël Fraizy d'un **article** scientifique pour la **Revue de l'économie sociale(Recma),** intitulé « La structuration politique de l'ESS à l'épreuve du territoire : analyse d'une organisation de représentation de l'ESS » et paru dans le numéro 339 de janvier 2016.

D.3. Valoriser et participer à la structuration du PTCE Écomatériaux Alpes du Sud

Le **Pôle territorial de coopération économique (PTCE) «** Écomatériaux Alpes du Sud »,lauréat de l'appel à projet national en 2014 est porté par le Comité d'expansion 05 et axé sur le développement et la valorisation de la filière de l'écoconstruction. L'Udess 05 est représentée au sein du PTCE par Chantal Tourneux, vice-présidente, Marion Delorme administratrice et Jean-Joël Fraizy

L'Udess 05 a participé au comité de coopération du 23 septembre, aux comités de pilotage des 29 mai et 30 novembre. Enfin, elle a valorisé le PTCE sur la page dédiée du site internet www.udess05.org.

Jean-Joël Fraizy a par ailleurs représenté le PTCE au cours de la **signature de la convention d'agrément entre la Cress, l'Etat et la Région** le 9 octobre à la préfecture de Région. Il y a effectué une présentation du Pôle et de ses évolutions actuelles afin d'illustrer les enjeux de la coopération au niveau territorial.

De g. à dr. : E. Calmes (ARII), T. Guérin (Cress), G. Daniel (Sgar), J-J. Fraizy, F. Leverino (Sgar) et M. Morel (Artkom)
Présentation du PTCE – signature de la convention d'Agrément – 9 octobre 2015

L'Union départementale a activement participé à la journée de présentation du Pôle le 23 septembre avec le préfet Philippe Besnard. A cette occasion, les différentes institutions et entreprises présentes ont signé la charte du PTCE. Chantal Tourneux, vice-présidente, a effectué un discours sur l'importance du dispositif pour les entreprises de l'ESS et l'Udess 05.

HAUTES-ALPES | Le récent Pôle territorial de compétence économique mobilise les acteurs de l'écoconstruction

Les éco-matériaux, un retour à la terre

Les signataires de la charte, réunis dans les locaux de l'association le Gabion, à Embrun. À droite, l'une des sept maisons du hameau des Allouviers, à Romette. Photos Le DL/Vincent OLIVIER

Élus locaux, associations et entreprises ont signé hier, en présence du préfet des Hautes-Alpes, une charte établissant la naissance du Pôle territorial de compétence économique (PTCE) des filières locales de l'écoconstruction. Cette mobilisation devra permettre de créer des emplois, de la formation et un véritable savoir-faire à exporter.

« Regardez, la maison n'est même pas terminée et, pourtant, il y fait bon. » Dehors, un vent glacial balaie les hauteurs de Romette. Raymond Lhomme et Pierre Marty sont heureux. Trente personnes occupent le futur salon du premier nommé. Autour de sa maison, six autres sont sorties de terre. Des habitations simples et classiques, à ceci près que les murs sont faits de chanvre, le bois des charpentes provient – pour la plupart des maisons – des Alpes et l'enduit sera issu de matières récupérées dans des carrières locales.

L'éco-hameau des Allouviers sera bientôt prêt à être habité. Un projet porté par le récent Pôle territorial de compétence économique des filières locales de l'écoconstruction, dont cette réalisation est l'une des premières. Ce PTCE local, récompensé par le gouvernement après un appel à projet lancé en 2013, a été soutenu par le Comité d'expansion 05 et l'Union départementale de l'économie sociale et solidaire (UDESS 05).

« Les Haut-Alpins doivent apprendre à travailler ensemble »

Le projet du PTCE est de mobiliser les différents acteurs de l'écoconstruction autour d'une économie locale solide, gage de formation et de création d'emplois. Pour ce faire, le préfet Pierre Besnard, a martelé toute la matinée son envie de voir les Haut-Alpins se mobiliser à travers différentes filières, notamment le bois. « On ne peut pas être compétitif en restant chacun de son côté. Les Hauts-Alpins doivent apprendre à travailler ensemble. »

Après la visite des Allouviers, la délégation s'est rendue à Embrun, dans les locaux de l'association le Gabion, une charte a été signée entre élus, préfet, associations, organismes de formation, entreprises et collectivités, pour entériner la constitution du PTCE. Le choix du lieu n'est pas anodin. Depuis 1993, le Gabion propose stages et formations autour de l'écoconstruction. Une démarche innovante qui a essaimé partout en France. Là encore, l'idée est de se réunir pour faire naître des projets innovants. « Sur le long terme, on se rend compte que c'est mieux de travailler en commun », admet Richard Lacortiglia, fondateur du Gabion.

Sans doute le meilleur des ciments.

Benjamin CHAUVIRÉ

« Au début, on nous a pris pour une secte »

Raymond Lhomme et Pierre Marty sont deux des onze particuliers à l'initiative du projet de l'éco-hameau des Allouviers à Romette.

Leur but : construire sept maisons à partir de matériaux écologiques locaux (bois, chanvre, terre) en mobilisant plusieurs entreprises, elles aussi locales. Après avoir fondé une SCIA (Société civile immobilière d'attribution), le groupe a acheté un terrain auprès de la ville de Gap en novembre 2012. La suite fut semée d'embûches.

« Au début, on nous a pris pour une secte, les banques avaient du mal à comprendre le projet et à accorder des prêts », rapporte Raymond Lhomme. Diverses lenteurs administratives sont également évoquées, devant un préfet lucide. « Le permis de construire n'a été obtenu qu'en avril 2014. On avait prévu d'habiter dans nos maisons fin 2013 », poursuit Raymond Lhomme. Le hors d'eau et hors d'air seront terminés en décembre.

Ce projet est d'abord né d'une envie d'habiter un lieu confortable et peu énergivore. Mais aussi d'un lieu de vie commun. « Chaque famille possède sa maison, mais il y en aura une septième disponible pour tous, quand nos enfants viendront nous voir. Une buanderie collective est également prévue », détaille Pierre Marty, autre habitant du futur hameau.

Des jardins potagers et un parking communs verront aussi le jour.

B.C.

Le Dauphiné libéré – 24 septembre 2015

Contribuer à l'évolution et au renforcement du modèle économique d'ESS

Le groupe projet en réunion – 13 avril 2015

Dans la continuité des travaux concernant le financement des structures de l'ESS et les liens qu'elles entretiennent avec les collectivités, l'Udess 05 avait constitué une commission projet composée de 11 administrateurs et adhérents. Cette commission avait élaboré un diagnostic commun et différentes propositions formalisés par un document projet intitulé « **La solidarité financière en actes** » et présenté dans le cadre d'une demande de subvention au Conseil Régional Paca et au Conseil Général des Hautes-Alpes pour être financée en 2015. Malheureusement, le projet n'a pas été retenu.

Néanmoins, au regard de l'importance des questions soulevées et de la mobilisation des entreprises, l'Udess 05 a décidé de poursuivre la démarche. Ainsi, le groupe projet a poursuivi son action et s'est réuni à 3 reprises, les 13 avril, 8 juillet et 5 août 2015. Et il s'est appuyé pendant 6 mois sur le travail d'une stagiaire, Claire Denizot, étudiante en master 2 professionnel « Métiers de la montagne » au Pôle Universitaire de Gap.

Sa mission a consisté à effectuer une enquête auprès d'une dizaine de structures afin de recenser leurs problématiques de financement. Un document de synthèse a été rédigé et diffusé aux adhérents et partenaires publics de l'Udess 05, qui met également en évidence la complexité actuelle ainsi que les incohérences vécue par les entreprises de l'ESS en matière de démarches administratives.

Par ailleurs, l'Udess 05 a été associé à l'organisation de la **journée « Ingénierie financière »** mise en place par Réseau Rural le 5 décembre à Mison. Elle avait pour thématique les solutions de financement pour le développement des activités en milieu rural et a été l'occasion de présenter les résultats de l'enquête réalisée par Claire Denizot.

Les Moyens

L'union départementale, comme n'importe quelle entreprise, mobilise différents moyens et partenariats essentiels à la réalisation de son projet.

Les moyens humains

Le bénévolat

L'Union départementale bénéficie d'une forte mobilisation de ses bénévoles qui s'observe aussi bien dans les réunions statutaires que les différents groupes de travail et commissions, les représentations ou encore les nombreuses actions qui sont conduites. Cet engagement, nécessaire et irremplaçable traduit le dynamisme de l'association, sa capacité à porter un projet collectif et partagé.

Le permanent de l'Udess 05

Jean-Joël Fraizy est salarié de l'Udess 05 depuis le 1er octobre 2012 dans le cadre d'un CDI. En tant que chargé de mission, il assure les missions et fonctions suivantes en lien avec les membres du bureau : conception, animation et communication, gestion administrative et financière, évaluation et prospective.

La stagiaire et la service civique

Claire Denizot, étudiante en master 2 professionnel « Métiers de la montagne » au Pôle Universitaire de Gap, a réalisé un stage de 6 mois de mars à août 2015. Elle avait pour mission la réalisation de l'enquête concernant les problématiques financières des entreprises de l'ESS. Par la suite, les administrateurs ont validé sa demande d'effectuer un service civique de 10 mois au sein de l'Udess à partir du 1er octobre.

La sous-traitance et l'achat de prestations de service

Les activités de l'Udess 05 la conduisent à faire appel à des prestataires. Parmi ceux-ci :

- Nicolas Geiger (entrepreneur-salarié de Coodyssée) pour la préparation et l'animation du forum, soit une prestation de plusieurs mois au sein même de l'association,
- l'Auberge de la Tour, traiteur situé à St Pierre d'Argençon pour le buffet du forum,
- Sophie Rommens (la Boîte@Com) et Éric Burlet pour la refonte du site Internet.

La coopération entre ces professionnels et les administrateurs bénévoles ainsi que le permanent de l'association ont été des expériences enrichissantes et ont confirmé la nécessité d'un recours occasionnel à des compétences externes.

La comptabilité et la paye sont sous traitées à deux associations adhérentes (lire plus loin le partenariat inter-entreprises).

Les moyens techniques

Le local

Depuis octobre 2012, l'Udess 05 a installé son siège au 8 avenue Lesdiguières, à Gap, devenant locataire de la Mutuelle d'Action Sociale 04-05. L'association dispose d'un local meublé très agréable, offrant un poste de travail et un espace de réunion. Ce dernier a pu être utilisé parfois par certaines entreprises adhérentes pour l'organisation de réunions.

L'équipement en matériel informatique et de communication

Outre le matériel de bureautique indispensable au salarié, l'Udess 05 dispose d'un vidéo projecteur et du matériel nécessaire pour la visioconférence.

Les partenariats

Institutions publiques

L'Etat

Le programme d'action 2015 de l'Udess 05 « **Pour le développement économique, social et solidaire des Hautes-Alpes»** a bénéficié d'une subvention de l'État accordée au titre du FNADT et de la CIMA.
L'Udess 05 est membre des commissions administratives CDEI et CDIAE.

Le Conseil régional

La Région finance une part ciblée du programme d'action 2015, maintenant son soutien à la démarche de l'Udess 05 qui est complémentaire de celle de la Cress Paca. C'est la 5ème subvention que la Région accorde à l'Udess 05.
L'Udess 05 participe au COTEFE Gap-Briançon.

Le Conseil général

Le forum de l'Udess 05 a eu lieu pour la 10ème année consécutive dans la grande salle de réunion de l'Hôtel du Département. Les subventions annuelles de fonctionnement présentées depuis 2010 ont été accordées.

Le partenariat privés

Mutuelle d'action sociale 04-05

La mutualisation des locaux du 8 av. Lesdiguières est contractualisée par une convention de partenariat qui définit les conditions de la mise à disposition.

Adelha – Ligue de l'enseignement 05

Adelha fournit une assistance technique pour l'établissement des payes et des déclarations sociales. Elle a participé à l'organisation du 10e forum (p.12) et aux actions d'enseignement (p.14) via Quentin Gonzales et Dorothée Paulin.

Les adhérents de l'Udess 05 bénéficient de l'abonnement gratuit à la liste de diffusion ESS-Info créée par Adelha qui fournit un précieux travail de veille.

Adrets

L'Adrets a accompagné l'Udess 05 dans le projet « La solidarité financière en actes » (p.18) et l'organisation du 10e forum (p.12), via Raphaëlle Daudé.

Les PEP AdS

Le trésorier de l'Udess 05 Christian Brun est président de l'association territoriale des PEP qui, dans le cadre d'une convention de partenariat, tient la comptabilité de l'Udess 05.

Adapei – La Source

Dans le même état d'esprit (rendre un service au prix coûtant), l'Adapei a pris en charge occasionnellement (Assemblée générale) l'organisation et la fourniture de collations.

Collectif des actions d'utilité sociale

Le réseau départemental de l'insertion est un partenaire essentiel de l'Udess 05. Une rencontre a eu lieu le 17 juillet entre Gérard Davanceau, représentant du Collectif, Myriam Jamal, et le président Jean-Claude Eyraud afin d'évoquer les modalités de coopération entre SIAE et entreprises de l'ESS. Par ailleurs, l'Udess 05 a participé au voyage d'études sur les coopératives sociales (p.16).

Esia Paca

L'institution régionale en charge du dispositif de financement et de garantie bancaire France Active a conclu avec l'Udess 05 une convention de partenariat le 7 décembre, pour optimiser son action sur le territoire haut-alpin.

MJC – centre social du Briançonnais

La MJC-CS a accompagné l'Udess 05 dans le cadre du projet « La solidarité financière en actes » (p.18).

Comité d'expansion 05

Le Comité d'expansion 05 et l'Udess 05 ont poursuivi leur collaboration pour la structuration et le développement du PTCE "Filières écomatériaux des Alpes du Sud" (p.16).

UDES

Deux administrateurs de l'Udess 05 siègent au collège régional Paca de l'UDES en tant que représentant d'un syndicat national : José Orsini (ADMR) et Yves Gimbert (Snaless).

L'UDES est membre de la CPID 05. L'organisation syndicale a mandaté Yves Gimbert pour la représenter dans cette instance de dialogue social territorial (voir p.9).

Les partenaires du forum de l'ESS

L'Adrets et l'Adelha étaient engagées dans l'organisation du 10ème forum avec les participations de Raphaëlle Daudé, agent de développement, et Quentin Gonzales, chargé de mission DLA.

Adréa mutuelle, la Maif, le Conseil de développement du Pays Gapençais, la MGEN, la Mutualité française, la Mutuelle d'action sociale 04-05, la Mutuelle de France 04-05 et les PEP AdS ont apporté un soutien financier appréciable en complément de celui des partenaires publics : le Département, la Région et l'État.

Glossaire des acronymes

ACSSQ	association culturelle, sociale et sportive du Queyras
Adapei	association départementale des parents et amis des personnes handicapées mentales
Adelha	association développement éducation laïcité Hautes-Alpes
Adrets	association pour le développement en réseau des territoires et des services
ADSCB	association développement socio-culturel du Briançonnais
CDEI	commission départementale de l'emploi et de l'insertion
CDIAE	comité départemental de l'insertion par l'activité économique
CIMA	convention interrégionale du massif des Alpes
Cotefe	comités territoriaux éducation emploi formation (mis en place par le conseil régional)
CPH	conseil de prud'hommes
CPID 05	commission paritaire interprofessionnelle départementale
Cress	chambre régionale de l'économie sociale et solidaire
Datar	délégation interministérielle à l'aménagement du territoire et à l'attractivité régionale
DLA	dispositif local d'accompagnement
Direccte UT 05	direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi unité territoriale 05
FNADT	fonds national d'aménagement et de développement du territoire
Gest 05	groupement des entreprises pour la santé au travail
GIP	groupement d'intérêt public
GPECT	gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriale
IUT	institut universitaire de technologie
Les PEP AdS	les pupilles de l'enseignement public des Alpes du Sud
PTCE	pôle territorial de coopération économique
Scop	société coopérative et participative
Scic	société coopérative d'intérêt collectif
UDES	union nationale des employeurs de l'économie sociale et solidaire (ex Usgeres)
VAE	validation des acquis de l'expérience

RAPPORT FINANCIER

Compte de résultat 2015

Arrêté par le Ca du 14 mars 2016

	CHARGES	Résultat 2013	Résultat 2014	Budget 2015	Résultat 2015
60	**Achats**	**7 356,00**	**12 609**	**8 550**	**7193,47**
604	Achats d'études et de prestations de services	5 611,63	8 410	5 000	5817,00
60631	Fournitures d'entretien et Petit équipement	270,29	1 939	350	815,09
60632	Equipement informatique	241,44	1 604	1 400	10,80
6064	Fournitures administratives	349,14	657	500	50,58
6068	Autres fournitures pour le forum	883,50		1 300	500,00
61	**Services extérieurs**	**8 939,90**	**8 374**	**9 970**	**9910,68**
611	Sous traitance générale	1 665,00	1 380	1 650	1942,99
	Sous traitance photocopieur-imprimante	0,00	0	0	0,00
6132	Location siège social	4 800,00	4 800	5 000	4800,00
614	Charges locatives	2 281,10	1 568	2 000	2699,80
615	Entretien des locaux - Réparations		249	660	218,59
616	Assurances	149,30	149	160	149,30
6181	Documentation	44,50	228	500	100,00
6185	Colloques, conférences, journées d'étude				
62	**Autres services extérieurs**	**9 941,97**	**11 193**	**12 020**	**10505,60**
6214	Personnel détaché ou prêté à l'entreprise				180,00
623	Publicité, publications, relations publiques	2 681,11	2 267	1 580	814,56
6251	Déplacements et missions	4 335,80	5 318	5 920	5392,03
6257	Réceptions	2 187,73	2 748	3 600	2896,26
626	Frais postaux - Téléphone - Internet	675,13	725	800	1040,27
627	Services bancaires, autres	62,20	135	120	182,48
63	**Impôts et taxes**	**357,67**	**426**	**430**	**412,00**
6333	Cotisations OPCA Uniformation	357,67	426	430	412,00
64	**Charges de personnel**	**26 012,39**	**30 131**	**33 930**	**31033,74**
6411	Salaire brut d'un salarié chargé de mission	18 825,44	22 415	22 000	21893,00
6412	Congés à payer	686,51	274	500	268,11
6451	Cotisations Urssaf et chômage	2 472,53	5 393	5 080	4355,26
6452	Cotisations caisse de prévoyance Chorum	90,99	90	90	103,27
6453	Cotisations caisse de retraite Malakoff-Médéric	1 167,20	1 390	1 400	1356,17
6458	Charges sociales sur congés à payer	205,63	67	160	74,23
6472	Activités sociales et culturelles	116,50	112	110	11,71
6473	Titres restaurant		300	300	0,00
6475	Médecine du travail	77,74	90	90	107,59
6481	Formation du salarié	2 369,85		1 000	0,00
6482	Autres charges de personnel (ind stagiaire)			3 200	2864,40
65	**Autres charges de gestion courante**	**340,00**	**455**	**350**	**785,22**
6586	Cotisations Cress Paca, CNEA, Addet	**340,00**	455	350	785,22
66	**Charges financières**	**0,00**	**3**	**0**	**0,30**
67	**Charges exceptionnelles**		**2**	**0**	**3,44**
672	Charges sur exercices antérieurs	0,00			3,44
68	**Dotations**			**0**	**0,00**
6894	Engagements à réaliser sur subventions affectées				
	Total des charges	**52 948**	**63 194**	**65 250**	**59844,45**
	Excédent	4 683,91	7 075		1823,47
	TOTAL	57 632	70 269	65 250	61667,92

	PRODUITS	Résultat 2013	Résultat 2014	Budget 2015	Résultat 2015
70	**Vente de produits finis**	**3 800,00**	**6 300**	**5 600**	**3 469,50**
706	Prestations de services	0,00	4 800	1 100	1 292,00
708	Produits des activités annexes	3 800,00	1 500	4 500	2 177,50
		0,00			
71	**Production stockée**			**0**	**0,00**
		0,00			
72	**Production immobilisée**			**0**	**0,00**
74	**Subventions**	**20 375**	**55 450**	**52 200**	**50 700,00**
741	Etat CIMA	0,00	23 700	21 600	21 600,00
742	Conseil Régional Paca	11 375,00	22 750	21 600	21 600,00
743	Conseil général Hautes-Alpes	9 000,00	9 000	9 000	7 500,00
75	**Autres produits de gestion courante**	**11 826**	**7 302**	**7 200**	**7 376,85**
756	Cotisations des adhérents	5 450,00	5 980	6 300	6 259,00
7585	Produits divers de gestion courante	6 376,00	1 322	900	1 117,85
76	**Produits financiers**	**402**	**129**	**250**	**60,57**
7681	Intérêts du livret d'épargne	402,00	129	250	60,57
77	**Produits exceptionnels**	**229**	**1 089**	**0**	**61,00**
771	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	228,84	1		1,00
772	Produit sur exercice antérieur		1 087		60,00
78	**Reprises sur amortissements & provisions**	**21 000**	**0**	**0**	**0,00**
789	Report des ressources non utilisées ex. antérieurs	21 000,00			
79	**Transfert de charges**	**0**	**0**	**0**	**0,00**
791	Transfert de charges d'exploitation (Uniformation)	0,00			
	Total des produits	**57 632**	**70 269**	**65 250**	**61 667,92**
	Déficit				
	TOTAL	57 632	70 269	65 250	61 667,92

1

BILAN SIMPLIFIÉ
Du 01/01/2015 Au 31/12/2015

Désignation ..... : **Udess05**

Adresse ..... : 8 avenue Lesdiguières

Numéro SIRET* 513719302 Code APE 9499Z

Durée de l'exercice en nombre de mois* 12 Durée de l'exercice précédent* 12

						Exercice N clos le 31/12/2015	Exercice N-1 clos le 31/12/2014
ACTIF			Brut 1		Amortissements-Provisions 2	Net 3	Net 4
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial*	010		012		
		Autres*	014		016		
	Immobilisations corporelles*		028		030		
	Immobilisations financières* (1)		040	500,00	042	500,00	
	Total I (5)		044	500,00	048	500,00	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production*	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes		064		066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés*	068	1 698,55	070	1 698,55	5 330,80
		Autres* (3)	072	19 985,04	074	19 985,04	18 485,00
	Valeurs mobilières de placement		080		082		
	Disponibilités		084	17 619,39	086	17 619,39	21 791,43
	Charges constatées d'avance*		092	154,90	094	154,90	16,99
	Total II		096	39 457,88	098	39 457,88	45 624,22
	Total général (I + II)		110	39 957,88	112	39 957,88	45 624,22

PASSIF				Exercice N NET 1	Exercice N - 1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*		120		
	Écarts de réévaluation		124		
	Réserve légale		126	24 000,00	17 000,00
	Réserves réglementées* (dont réserve spéciale des plus-values à long	129)	130		
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants *	131)	132		
	Report à nouveau		134	716,58	642,17
	Résultat de l'exercice		136	1 823,47	7 074,41
	Provisions réglementées		140		
	Total I		142	26 540,05	24 716,58
Provisions pour risques et charges	Total II		154		
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164		
	Fournisseurs et comptes rattachés*		166	8 094,94	14 186,36
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N :.....	169)	172	5 322,89	6 721,28
	Produits constatés d'avance		174		
	Total III		176	13 417,83	20 907,64
	Total général (I + II + III)		180	39 957,88	45 624,22

RENVOIS							
	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197		(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182
	(3)	Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			Prix de vente hors T.V.A. des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184

2

COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIE (En liste)
Du 01/01/2015 Au 31/12/2015

Désignation de l'entreprise Udess05
8 avenue Lesdiguières

A — RÉSULTAT COMPTABLE

				Exercice N clos le 31/12/2015 (1)	Exercice N-1 clos le 31/12/2014 (2)
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	209	210		
	Production vendue – biens (dont export et livraison intracommunautaires)	215	214		
	Production vendue – services* 3 469,50	217	218	3 469,50	6 300,00
	Production stockée* (Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222		
	Production immobilisée*		224		
	Subventions d'exploitation reçues		226	50 700,00	55 450,00
	Autres produits		230	7 498,42	8 519,14
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)		232	61 667,92	70 269,14
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)		234		
	Variation de stock (marchandises)*		236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)		238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*		240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobiliers.....)		242	27 609,75	32 176,94
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle*	243	244	412,00	426,00
	Rémunérations du personnel*		250	25 025,51	22 689,19
	Charges sociales (cf. renvoi 380)		252	6 008,23	7 442,07
	Dotations aux amortissements*		254		
	Dotations aux provisions		256		
	Autres charges (Dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger	259	262	788,96	460,53
	Total des charges d'exploitation (II)		264	59 844,45	63 194,73
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	1 823,47	7 074,41
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)		280	60,57	128,70
	Produits exceptionnels (IV)		290	61,00	1 088,74
	Charges financières (V)		294	0,30	3,26
	Charges exceptionnelles (VI)		300		2,26
	Impôts sur les bénéfices* (VII)		306		
2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	1 823,47	7 074,41

B — RÉSULTAT FISCAL

	Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit col. 2		312	1 823,47	314
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles		318		
	Provisions non déductibles*		322		
	Impôts et taxes non déductibles*		324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés 247 ; écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM* 248		330		
Déductions	Exonérations ou abattements sur le bénéfice et exonération des entreprises nouvelles, entreprises implantées en zones franches urbaines ou en zone franche corse*				342
	Divers* (dont : Invest. dans les DOM-TOM 344 ; créance due au report en arrière du déficit* 346)				350
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		352	1 823,47	354
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S.		356		
	Déficits antérieurs reportables : (Entreprises I.S. ..... dont imputés sur le résultat :				360
	Amortissements réputés différés créés (col. 1) ou imputés (col. 2)		366		368
RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS	Bénéfice col. 1 Déficit col. 2		370	1 823,47	372

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	Exonérations ou abattements * entreprises nouvelles ou ZFU	382	n° du centre de gestion agréé :	388
Montant de la T.V.A. collectée	374	Effectif moyen du personnel* :	376	dont apprentis / handicapés	Montant des prélèvements personnels de 399
Montant de la T.V.A. déductible sur biens et services (sauf immobilisations) :	378	Cotisations personnelles de l'exploitant* :	380		

Analyse du compte de résultat et du bilan

Les données brutes

Le montant des produits s'élève à 61 667,92 €. Le montant des charges s'élève à 59 844 ,45 €.
Le résultat est un excédent de 1 823,47€.

Analyse du compte de résultat

Les produits sont inférieurs de 3 582,08 € par rapport aux prévisions, soit 5,5% du budget :

- **Prestations de service et produits des act. annexes** 3 469 au lieu de 5 600 soit **- 2 131**
- **Subventions du conseil départemental** 7 500 au lieu de 9 000 soit **- 1 500**
- **Cotisations des adhérents** 6259 au lieu de 6 300 soit **- 41**
- **Produits divers de gestion courante** 1 117 au lieu de 900 soit **+ 217**
  Remboursement des frais de services gérés en commun : salon, participations Cress, CPID.
- **Intérêts du livret d'épargne** 60 au lieu de 250 **- 190**

Les charges sont inférieures de 5 405,55 € par rapport aux prévisions, soit 8,3 % du budget :

- **Achats** 7 193 au lieu de 8 550 soit **- 1 356**
- **Services extérieurs** 9 911 au lieu de 9 970 soit **- 59**
- **Autres services extérieurs** 10 506 au lieu de 12 020 soit **- 1 514**
- **Charges de personnel** 31 034 au lieu de 33 930 soit **- 2 896**
- **Cotisations** 785 au lieu de 350 soit **+ 435**

Analyse du bilan

- **Créances clients** **1 698**
  La Cress Paca est débitrice par des remboursements de déplacements à hauteur de 815 €.
- **Créances autres** **19 985** Solde des subventions Conseil régional **8 640**
  État FNADT **11 299**
- **Dettes fournisseurs** **8 094**
  Ce sont les factures des derniers achats réalisés ainsi que des frais de déplacements non encore remboursés.
- **Autres dettes** **5322** *Charges sociales dues au 31 décembre*

  Toutes les dettes sont à court terme.

  À la fin de l'exercice, le total des créances 21 683 € est supérieur à celui des dettes 13 417€.
- **Disponibilités** **17 619**
  En fin d'exercice, les disponibilités couvrent les dettes (13 417 €) mais sans réelle marge de sécurité.

  Le début de l'exercice suivant se trouve fragilisé en l'attente des versements des soldes des subventions qui n'interviendront pas avant le mois de mai, obligeant l'Udess 05 à faire patienter ses fournisseurs.

Propositions du conseil d'administration soumises à l'AG

Affectation du résultat

Le résultat de l'exercice 2015 est un excédent qui s'élève à 1 823,47€.

Comme le montre l'analyse du bilan, l'Udess 05 a besoin d'augmenter ses fonds propres pour lui permettre de faire face à ses obligations. Ses besoins en fonds propres sont évalués à 50 % de son budget, soit 33 000 €.

Le CA de l'Udess 05 réuni le 15 mars 201- propose à l'AG l'affectation du résultat 2015 comme suit :

Bilan 2015		**Affectation**	
Report à nouveau	74,41	Report à nouveau	97,88
Résultat 2015	1 823,47	Réserve libre (projet associatif)	**1 800 ,00**
Total	1 897,88	Total	1 897,88

État de la réserve libre (projet associatif) après affectation du résultat 2015 :

Réserve libre (projet associatif)	
Au 31 décembre 2015	24 000,00
Affectation proposée à l'AG du 27 avril 2016	1 800,00
Total	**25 800,00**

Cotisations 2017

L'AG du 15 avril 2015 a décidé de maintenir le montant des cotisations appelées en 2016.
Pour celles qui seront appliquées en 2017, le conseil d'administration propose une augmentation par rapport au barème de 2016, le montant étant déterminé en fonction du nombre de salariés ETP de l'entreprise (*), soit :

Nbr. ETP	**Montant 2016**	**Proposition de montant pour 2017**
de 0 à 2 ETP	*33 €*	*35€*
de 3 à 10 ETP	*66 €*	*70€*
de 11 à 20 ETP	*110 €*	*115€*
de 21 à 50 ETP	*220 €*	*230€*
51 ETP et plus	*440 €*	*450€*

(*) En référence à la DADS 2016 qui sera établie en janvier 2017